



Fraude Bancaire : Peines et Amendes

Par **iceyyyyy**, le **30/10/2019** à **00:44**

Bonjour à tous,

Je voulais savoir ce que risque une personne détenant un casier vierge, si elle doit comparaître devant le tribunal pour une fraude bancaire dont elle est reconnue coupable par différentes preuves numériques..

Ici le fait d'avoir créer des comptes bancaires à l'aide de fausses cartes d'identités afin de retirer l'argent qu'un autre complice (connu seulement virtuellement par l'intéressé et n'étant lui pas inquiété) aurait envoyé par virement sur ces faux comptes bancaires à l'aide de compte bancaires volés.

Fraude bancaire + faux et usage de faux + en bande organisé ?

Je ne recherche pas les peines maximum encourues mais les peines appliqués dans l'usage.

La somme total ainsi détournée serait-elle alors converti en amende requise par la justice ?

Et si le prévenu a déjà partagé une partie de la somme avec le complice, lui disparu ?

Aussi, est-il alors impossible pour le prévenu de faire disparaître ces fonds disant les avoir perdu comme pour l'affaire de Toni Musulin avec les 2.5m perdus ?

C'est pour un ami qui attend son jugement,
Merci, bonne journée.

Par **Tisuisse**, le **30/10/2019** à **09:41**

Bonjour,

L'amende fixée par les juges est distincte des sommes volées qui sont à rembourser, ces 2 montants se cumulent.